



Bien-vivre ensemble Engagement collectif



Culture
Programmation
2015-2016

Page 05

Travaux
Voiries,
logements,
investissements

Page 08

Focus
Quoi de
neuf sur
les NAP ?

Page 13



// Mot du Maire //

Au moment de la parution de ce magazine, la rentrée sera déjà loin. Mais, cependant, il convient de souligner qu'elle s'est déroulée dans de bonnes conditions pour tous les élèves blanzinois, avec quelques changements et petites contraintes pour cette année de transition concernant la restauration d'enfants. La deuxième saison des Nouvelles Activités Périscolaires est sur les rails avec encore des nouveautés cette année, comme vous pourrez le découvrir au fil des pages de ce numéro. Ces activités ont été construites avec la volonté d'accompagner les élèves sur le chemin de l'âge adulte et de la citoyenneté, tout en respectant leur rythme de vie. Loin des polémiques stériles, c'est toujours avec la même envie de servir la population, avec pour seule ambition d'être utile à notre territoire, que les membres de la liste Blanzly Horizon 2020 poursuivent la mission pour laquelle ils ont été élus. La proximité n'est pas qu'un mot, avec les services de la ville, nous cherchons à répondre de notre mieux aux demandes quotidiennes des habitants. Mais nous avons aussi une vision d'avenir pour notre territoire avec des dossiers importants : la sécurité routière qui est l'affaire de tous, la connexion de notre commune à la future RCEA, le développement de la zone de la Fiole, l'offre de soins, le maintien du commerce local, l'intercommunalité... Sur tous ces sujets, nous travaillons avec la CUCM, avec les villes voisines et avec les services de l'Etat. Depuis le mois de septembre, nous nous retrouvons lors des réunions de proximité, nouvelle occasion d'échanger, d'être à votre écoute. C'est ensemble que nous continuons à construire l'avenir. Dans ce magazine vous retrouverez un dossier sur "le bien vivre ensemble", tout ce qui est mis en place au niveau de la ville, et tout ce que ceci implique pour chaque habitant. Je saluerai le Docteur Trouillet qui, après plusieurs décennies à soigner les familles blanzinoises, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Un grand merci à lui pour son écoute et son professionnalisme. Nous aurons le plaisir d'accueillir sa remplaçante à partir du 1^{er} octobre, Le Docteur Lelièvre, je lui souhaite d'ores et déjà la bienvenue parmi nous, et je sais que la population de notre ville saura lui réserver un excellent accueil. Bonne lecture à vous de ce magazine municipal.

//// Coin civique ////////////////

Aux urnes pour la nouvelle Région

Les prochaines élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Pour la première fois ce vote concerne à la fois le territoire de la Bourgogne et celui de la Franche-Comté suite à la fusion des deux régions instaurée par la réforme territoriale de 2014.

Si la dénomination et le territoire de la région changent, les compétences allouées à la Région Bourgogne - Franche-Comté et le mode de scrutin pour élire les conseillers restent les mêmes. A Blanzly, les électeurs inscrits sur les listes devront se munir d'une pièce d'identité et se présenter dans les bureaux de vote habituels. Celles et ceux qui veulent participer à l'organisation du scrutin et au dépouillement des votes sont les bienvenus.

Aux urnes !



//// Vu à Blanzly ////////////////

Inspection des plantes !



Le jury communal de fleurissement est passé le 9 juillet et a visité 9 maisons individuelles, 6 balcons, 2 exploitations agricoles et 2 établissements publics. Le palmarès sera révélé lors de la remise des prix, qui

aura lieu le 20 novembre à 18h30, salle du Conseil à la Mairie. Le jury départemental est passé pour sa part le 22 juillet, et c'est le fleurissement élaboré par les services municipaux qui était évalué.

Semaine bleue Une semaine pour toute la famille du 11 au 16 octobre

Depuis 1951, la Semaine bleue c'est la semaine des retraités et des personnes âgées. Sept jours pour valoriser et mettre en lumière le rôle des seniors dans la ville à travers leur investissement dans la vie associative ou leur engagement dans la vie de la cité. À Blanzly, on fait aussi le pari de l'intergénérationnel en ouvrant ces manifestations à toute la famille.

Dimanche 11 octobre, dès 15h, l'association les "Pas Toqués" vous accueille au COSEC des Rompois pour une grande randonnée pédestre à travers la ville. Les inscriptions, gratuites, se font sur place et les renseignements (parcours, etc.) sont à prendre auprès du CCAS (03 85 68 43 06). A noter cette année, la présence en nombre des associations blanzlynoises à cette Marche bleue.

Lundi 12, deux activités sont prévues. A 14h30, l'association des Retraités Michelin organise un tournoi de Scrabble-Duplicate à la salle Coluche (gratuit). Le Scrabble-Duplicate est une variante du Scrabble où chaque joueur dispose de sa propre grille et doit tenter de faire le meilleur score à partir de 7 lettres tirées par un arbitre et partagées par tous les joueurs. Les renseignements et les inscriptions se font auprès de Guy MEZERY au 03 85 57 13 26. Le soir, à 18h30 et sur invitation, aura lieu le vernissage d'une expo-vente qui sera ensuite ouverte au public tous les après-midi de la semaine à la résidence Jean ROSTAND.

Mardi 13, à 14h, le club du Renouveau organise un loto dans la salle Bourvil. La participation est libre et gratuite. Les renseignements sont à prendre auprès de Marie-Claude MARTIN au 03 85 68 03 87.

Mercredi 14, le CCAS de Blanzly, en collaboration avec les quatre CCAS du bassin minier, organise une visite du centre EDEN à Cuisery de 13h30 à 17h30.

Le centre Eden est un lieu dédié à la connaissance de l'environnement, de la biodiversité, du développement durable, du ciel et de l'espace qui dispose d'un espace muséographique, d'un planétarium et qui accueille également des expositions temporaires. A découvrir gratuitement. Renseignement auprès du CCAS de Blanzly (03 85 68 43 06).



Jeudi 15, à 12h à l'EVA, aura lieu le moment le plus attendu de cette Semaine bleue 2015 : le repas dansant, animé par le groupe Les Dominos ! Il est nécessaire de s'inscrire avant le 7 octobre et une participation de 23 € sera demandée. Renseignements auprès du CCAS, du club du Renouveau, de la Résidence Jean ROSTAND ou auprès de l'association des Retraités Michelin.

Vendredi 16, dès 15h, l'association de Retraités Michelin organise une après-midi récréative à la salle Coluche. L'entrée est libre et gratuite. Renseignements auprès de Guy MEZERY.

FSL, participation solidaire

En Conseil municipal, les élus ont adopté le maintien de la participation de la Ville au Fonds Solidarité Logement (FSL). Le FSL a pour objectif de favoriser l'accès et le maintien dans le logement de tous les habitants. Gérées par le Conseil départemental, les aides accordées grâce à ce FSL permettent notamment de financer le dépôt de garantie, le premier loyer, l'assurance du logement, voire, dans certains cas, de prendre en charge des impayés de loyer, d'énergie ou de téléphone. Financé par les collectivités locales, la Caisse d'Allocations Familiales, les bailleurs sociaux et les fournisseurs d'énergie/fluide, le FSL de Saône-et-Loire s'élève à 2 842 000 €. Un budget pour agir auquel abonde la Ville de Blanzly à hauteur de 119 785 €, soit 0,35 € par habitant.



Ecole de musique À la portée de tous

L'école de musique de Blanzly propose des initiations et des formations musicales à tous les habitants dès 4 ans. Directeur de l'école,

Vincent RANCIER* détaille : "De 4 à 6 ans, les enfants suivent de trois quarts d'heure à une heure d'initiation par semaine en partant à la découverte des instruments et de la pratique musicale. Dès 7 ans, la durée des cours hebdomadaires passe à 1h15 ou 1h30 et l'on commence la lecture et l'écriture musicale. Au-delà de 7 ans, chacun peut suivre une formation sur un instrument de son choix, que ce soient des percussions, des bois, des cuivres, de la guitare, du piano ou du chant". En parallèle à l'enseignement, les élèves sont invités à se produire en public plusieurs fois dans l'année : "Nous savons déjà que le concert de Noël aura lieu le vendredi 18 décembre à l'EVA (gratuit). L'Orchestre Junior et les différentes classes interviendront par ailleurs à l'occasion de Blanzly en Mars et en Famille, pour un concert à l'EVA et un autre à l'église. Fin juin, aura lieu le traditionnel concert de fin d'année et la remise des diplômes avec un ensemble professionnel en deuxième partie pour récompenser les élèves de l'école" explique le directeur. A noter que cette année, l'école de musique fait le plein avec plus de 140 élèves inscrits.

*Voir le portrait de Vincent RANCIER en page 7.

Culture

En route vers la saison 2015-2016



Avec de nombreux événements, Blanzly affirme cette année encore l'importance de la culture dans la ville. Une culture accessible à tous et éclectique dans ses choix. Petite sélection dans une saison plutôt riche.

Festival Mine d'Art, du 2 au 7 novembre

Pendant une semaine, la bibliothèque accueille un collectif de six artistes emmenés par Julien LAMOUR, chanteur d'opéra Blanzinois, sous le parrainage du poète Yves BONNEFOY. Durant leur résidence, les artistes assureront trois créations in situ, cinq conférences, trois répétitions publiques pour les scolaires, des rencontres avec le public, le tout traduit en langage des signes. Un festival contemporain, unique, sur mesure et accessible gratuitement à tous dans la limite des places disponibles.

Belles deudeuches, du 8 au 22 janvier

A l'occasion de l'assemblée générale du 2CV Club de France qui se tiendra à Blanzly du

9 au 10 janvier, la salle Jacques Prévert reçoit une exposition sur l'automobile et ses dérivés. L'occasion de revenir sur cette belle histoire d'amour qui unit les hommes et leur moyen de transport favori.

Blanzly en mars et en famille, du 11 au 20 mars

C'est l'événement phare de la saison qui réunit des milliers de personnes chaque année. Si le programme des concerts et des animations n'est actuellement pas connu, le thème de l'édition 2016 a d'ores et déjà été choisi : ce sera Jules Verne. Hommage sera donc rendu

à l'auteur de *Voyage au centre de la Terre* ou *Vingt mille lieues sous les mers*.

Expos photos et peinture, d'avril à juin 2016

Plusieurs expositions sont prévues et feront sans doute l'objet d'articles plus détaillés dans le prochain Blanzly Mag. Ainsi en avril, le photographe **Fabien DAL VECCHIO** nous fera découvrir le Grand Nord tandis qu'en mai, **François RUAUD** exposera ses peintures. En juin ce sera au tour de **Céline BALHINGER** d'exposer ses œuvres réalisées à partir de matériaux de récupération. A suivre !



Rentrée littéraire 2015 Des livres par centaines

En septembre, les livres aussi ont leur rentrée : la fameuse rentrée littéraire. En 2015, plus de 600 auteurs ont été présentés par les éditeurs. L'occasion pour les professionnels du livre de découvrir de nouvelles œuvres, de nouveaux auteurs.

Responsable de la bibliothèque de Blanzly, Céline CHEVROT s'est rendue à Paris à l'occasion de la présentation de cette rentrée littéraire pour rencontrer les éditeurs, les écrivains et sélectionner une centaine de livres qui viendront enrichir encore le fonds de la bibliothèque municipale. Parmi les œuvres sélectionnées, on trouve quelques grands noms de la littérature à l'instar d'Amélie

NOTHOMB qui, avec *Le crime du comte Neville*, nous plonge dans l'univers policé de l'aristocratie belge, ou encore Jim HARRISON qui convoque à nouveau l'inspecteur Sunderson dans son dernier roman *Péchés capitaux*, un roman noir dans une Amérique gangrénée par le sexe et la violence. On trouve également quelques livres au concept novateur. Ainsi *Les gens de l'enveloppe* d'Isabelle MONNIN accompagné d'un CD musical d'Alex BEAUPAIN. Un roman où l'auteure construit la vie de personnes à partir de photos chinées en brocante. Difficile de lister la centaine de livres ainsi sélectionnés par Céline CHEVROT et bientôt disponibles à la bibliothèque, citons encore le dernier roman de Laurent BINET *La 7^{ème} fonction du langage*, dont le point de départ est la mort de Roland BARTHES, une mort finalement pas si accidentelle que ça...

Téléthon 2015 Solidarité tout terrain



Le Téléthon 2015 se tiendra les vendredi 4 et samedi 5 décembre. 48h pour collecter un maximum de dons pour la recherche sur les maladies génétiques.

A Blanzly, le vendredi soir, un repas dansant suivi d'un bal est organisé, pour lequel une participation de 13 € est demandée. Le lendemain, le matin sera consacré aux animations et aux exhibitions de différents clubs de la ville (Judo Club, Krav Maga, Cie Carnaval...) et dès 12h les Classes en 7 serviront un repas maison au prix de 10 €. Nouveauté cette année, Blanzly a été choisie par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP71) pour être la ville-arrivée d'une grande randonnée en quad à travers la région. Adjointe aux solidarités en charge de l'action sociale et du logement, Floriana BOUILLOT explique : "Cette randonnée en quad est une initiative des sapeurs-pompiers. Les participants partent d'Ouroux-sur-Saône, à environ 50 km d'ici, et rallieront Blanzly par les petits chemins en passant par les casernes de pompiers présentes sur la route pour y collecter des dons. L'arrivée sur Blanzly des 70 participants est prévue vers 17h30 et après un verre de l'amitié, un chèque leur sera remis". Le soir, comme pour clôturer ces deux journées solidaires, un repas dansant sera organisé à l'Espace de Vie et d'Animation moyennant 10 € par personne. Toutes les recettes collectées seront remises à l'AFM-Téléthon. L'an passé, le Téléthon avait généré 10 600 € de dons et notre record s'établit autour de 13 000 €. Saura-t-on faire mieux cette année ?

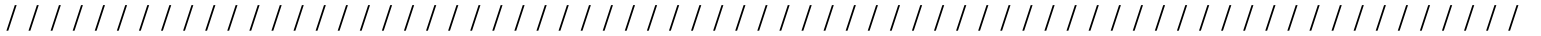
Salon des savoirs et savoir-faire Une première édition réussie

Les 27 et 28 juin 2015 avait lieu à Blanzly le premier Salon des Savoirs et Savoir-faire. Une initiative municipale qui visait à mettre en valeur les compétences artisanales et les forces économiques présentes sur la ville.



Avec une trentaine d'exposants et un millier de visiteurs, les conseillers municipaux Isabelle ROUBALLAY et Jean-Michel HUMBLLOT, qui ont suivi de très près ce projet, peuvent être satisfaits de cette première édition : "Nous avons eu de très bons retours de la part des visiteurs et des exposants. Beaucoup de visiteurs, dont des Blanzynois, ont apprécié de découvrir les professionnels de Blanzly et leurs métiers. Côté exposants, c'est la qualité de l'accueil, des stands et l'importante fréquentation qui a plu. C'est très

encourageant pour la suite" explique Isabelle ROUBALLAY. Pour Jean-Michel HUMBLLOT : "On peut se satisfaire d'une bonne mobilisation des acteurs économiques de la ville pour cette première édition et prochainement, nous les rencontrerons à nouveau pour débriefer avec eux et identifier les éventuelles pistes d'amélioration". Une chose est sûre, ce salon connaîtra une deuxième édition, a priori en 2017.



Vincent RANCIER Parcours musical

En prenant la direction de l'école de musique de Blanzly en septembre 2015, Vincent RANCIER, 44 ans, continue un parcours musical entamé de longue date. La musique entre dans sa vie lorsqu'à 7 ans il intègre la Batterie-Fanfare de Ciry-le-Noble sous le professorat de Georges MERLE. Son instrument de prédilection sera la trompette. Quelques décennies d'apprentissage plus tard, en 1991, c'est à son tour d'enseigner et il devient directeur de l'école de musique de Gênelard. Premier prix de trompette au conservatoire de Chalon-sur-Saône en 1994, il intègre en même temps l'Orchestre de l'armée de l'air pendant 5 ans. Cinq années de concerts en Europe où le répertoire va bien au-delà de la seule musique militaire. Intéressé par la direction d'orchestre, il obtient en 1998 le Diplôme d'Etat dans cette discipline. De retour dans la vie civile, il accède à la direction de l'école de musique de Saint-Vallier, sa ville natale, en 2002. Séduit par la dynamique collective autour des instruments à vent et par le soutien de la Ville à la pratique musicale amateur, il postule à Blanzly en remplacement de l'ancien directeur de l'école de musique parti en retraite. Aujourd'hui il partage son temps entre Blanzly (3/4 temps) et Gênelard (1/4 temps) où il est également directeur de l'école de musique.

Guillaume PACI À la hauteur

Après un parcours dédié à la culture du vin (BTS, puis employé chez des cavistes à Paris et dans l'Ain), Guillaume PACI, sa compagne et leur fils reviennent sur le bassin minier, leur terre natale, voilà 3 ans. C'est alors, à Blanzly, que le couple construit une maison, un nouvel enfant et une nouvelle destinée professionnelle. Marjorie poursuit des études d'infirmière avant que Guillaume ne quitte son emploi pour s'engager dans une aventure entrepreneuriale singulière. "Je voulais retravailler à l'extérieur, je suis plutôt bougeon et j'aime les sensations fortes." C'est par l'intermédiaire d'un cousin, paysagiste, qu'il découvre alors le métier de grimpeur-élagueur. Il suit aussitôt, pendant un an, une formation de bucheronnage pour pouvoir accéder au Certificat de Spécialisation de grimpeur-élagueur, passé le test de vertige - évidemment



obligatoire - "C'est un enseignement très pointu qui conjugue une connaissance aigüe de l'arboriculture raisonnée et des techniques de grimpe. Le métier évolue sans cesse." Une fois le diplôme en poche - et ils sont rares dans le domaine -, Guillaume choisit sans hésiter la voie de la création d'activité. "J'avais le bon âge - 35 ans-, l'envie, la volonté et l'équipement, acquis au fur et à mesure de ma formation". Après étude des différents statuts possibles, le jeune entrepreneur adopte celui de la micro-entreprise "une formule transitoire qui permet de stabiliser son projet, sans besoin de capital départ." Le 22 avril, Paci Elagage était né. Depuis, Guillaume multiplie les démarches pour se faire connaître* et enchaîne les chantiers, au-dessus du sol. Mais les pieds bien sur terre.

** Il était d'ailleurs présent au Salon des savoirs et des savoir-faire. Paci Elagage, en plus de la coupe et de l'entretien des arbres, assure également le soin des végétaux et des aménagements paysagers.
Renseignements : 07 81 80 98 97.*

Arthur REPIQUET Champion à l'école

Mettre son adversaire au tapis, voilà ce qui réjouit Arthur REPIQUET. A tout juste 15 ans, ce Blanzinois pratique le judo depuis plus de 10 ans dans le club communal : "J'ai commencé à 4 ans, mais c'est comme si j'avais fait ça toute ma vie. J'y consacre quotidiennement beaucoup de temps et je souhaite toujours m'améliorer" explique le jeune homme qui, de par ses performances sportives, a été repéré pour intégrer le Pôle Espoir français : "Depuis le début de l'année, je suis scolarisé à Dijon pour, en parallèle au cursus scolaire classique, suivre les 15 heures hebdomadaires d'entraînements du Pôle Espoir". Et puis, très lié à son club d'origine, Arthur REPIQUET revient sur le tatami blanzinois chaque vendredi et retrouve ses amis : "Il est vrai que je m'entraîne beaucoup, mais je nourris de vraies ambitions. Aujourd'hui numéro 7 français de ma catégorie, j'ai bon espoir d'accéder à la première marche du podium cette saison" explique-t-il. Mais attention, Arthur devra aussi mener à bien ses études : "De toutes façons, le Pôle Espoir nous suit de près et la réussite scolaire est une condition pour continuer à suivre les entraînements" rappelle Arthur. Pas le choix pour lui, Arthur devra être au top sur le tatami et en classe !



Chantiers estivaux

La ville de Blanzly, avec l'appui de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau (CUCM) pour la partie voirie, a profité de l'été et des congés estivaux pour réaliser quelques travaux sur les routes et dans les équipements municipaux. Avec un peu plus de 50 000 € engagés, voici ce qui a été fait.

Sécurisation de la route de Montcenis

Depuis de nombreuses années, riverains et usagers piétons de la route de Montcenis se plaignaient de la vitesse excessive de certains automobilistes et de la dangerosité des voies piétonnes. En créant un chemin piétonnier protégé de la route par des potelets en bois et en créant un passage piéton avec signalisation trifflesh, la Ville espère que désormais cette entrée de Blanzly sera plus paisible. Coût de l'aménagement, environ 30 000 € financés par la CUCM.



Sécurisation du carrefour de la Croix des Mâts

C'est un carrefour où la vitesse automobile est limitée à 50 km/h. Mais cette limitation était sans doute trop abstraite pour le chauffard lambda. Alors la ville a créé ici des massifs végétalisés en bordure de chaussée de manière à créer un effet de rétrécissement et encourager les automobilistes à lever le pied. Cet aménagement est complété par la pose d'un panneau trifflesh qui rappelle la limitation à 50 km/h et par le retraceage des passages piétons. Coût de l'opération, environ 20 000 € financés par la CUCM.

Petits travaux aux gymnases du COSEC et de la Verrerie

C'est une obligation pour un équipement public d'être équipé d'alarme incendie. Le gymnase du COSEC s'en est ainsi vu doté dans ses deux salles, et la Ville en a profité pour remettre en état un local de rangement du club de Judo. Le tout pour un coût d'environ 1 000 €. Au gymnase de la Verrerie, c'est un défibrillateur qui a été installé pour un montant de 1 700 €.

Travaux d'avant garde à Jean Rostand

Ça peut paraître un peu anticipé, mais bientôt on roulera tous à l'électrique. Suite à l'acquisition de son 3^{ème} véhicule électrique, une Renault Fluence destinée en particulier à l'astreinte de la RPA, la Ville a donc pris la décision d'équiper la résidence Jean Rostand d'une prise de charge pour les véhicules électriques pour un montant d'environ 1 000 €.



Michelin Innovation continue

Avec 23 millions d'euros d'investissement en 2015, destinés à la protection de l'environnement (via le projet *confinement du noir**) aussi bien qu'au développement de l'activité, le site blanzinois de Michelin ne cesse d'agir pour l'avenir. C'est ainsi que d'importants travaux - 7 millions d'euros - d'aménagements réalisés dans le bâtiment 17bis ainsi réaffecté, permettront d'accueillir une nouvelle machine de production de produits semi-finis - dite PA BU -. Au-delà du chantier (réfection complète des quais, installation d'acheminement des fluides, électricité, chauffage, éclairage photosensible, installation d'une nouvelle machine...), c'est une équipe de 10 personnes formées à de nouvelles compétences qui opérera sur le nouvel équipement dès l'année prochaine. Une bonne nouvelle pour le site Michelin. Une bonne nouvelle pour Blanzly.

*4 millions d'euros consacrés à la maîtrise des risques de fuite de noir de carbone.

Logement Belle architecture abordable

C'est une bonne nouvelle pour celles et ceux qui souhaitent s'installer sur la commune. La ville de Blanzly et la SEMCODA ont signé un accord pour la construction de quatre logements intermédiaires en accession à la propriété dans le secteur des Curtils. Présentation d'un projet soucieux du coût de l'habitat et de l'intégration paysagère du bâtiment.

La parcelle qui accueille le projet se trouve rue Jean Moulin, à proximité de la route Express reliant Chalon-sur-Saône à Montceau-les-Mines et dispose d'une surface d'environ 1 000 m². Ici il est prévu la construction de quatre logements : deux T3 et deux T4. Chaque logement bénéficie de deux places de stationnement dont une couverte et d'une entrée individuelle. Côté architecture, les axes principaux de réflexion ont été de préserver l'intimité de chacun, de profiter au mieux des apports naturels de chaleur et de proposer une architecture simple, bien ancrée dans son époque et surtout qui réponde aux contraintes réglementaires. Il résulte de cette approche des espaces de vie de plain pied sur l'extérieur pour les logements en rez-de-chaussée ou sur une vaste terrasse pour les logements à l'étage et d'une implantation des logements orientée Est/Ouest pour bénéficier au maximum d'une vue dégagée sur la nature environnante. La façade, aux ouvertures verticales correspondant au langage architectural régional, sera enduite des teintes d'ocre naturelle et agrémentée d'auvents en bois et acier.

Une belle prestation pour des logements qui seront proposés en accession à la propriété via un dispositif appelé PSLA pour Prêt Social Location Accession. Le PSLA permet à des ménages d'acquiescer un logement neuf progressivement. L'acheteur a dans un premier temps le statut de locataire et s'acquiesce mensuellement d'une redevance composée d'une part loyer, donnant ainsi droit à l'aide pour le logement (APL), et d'une part acquisitive qui constitue une sorte de paiement anticipé de bien. A noter que l'obtention du PSLA est soumis à des conditions de ressources et qu'en cas de coup dur pour l'acheteur (décès, chômage, invalidité, divorce, dissolution d'un PACS...), le vendeur offre à l'accédant deux garanties, l'une de relogement, l'autre de rachat.

Bien-vivre ensemble Engagement collectif

Plusieurs enquêtes menées auprès des habitants de Blanzly témoignent toutes du bon vivre dans la commune. Même si ce constat n'exclut pas certaines difficultés, les efforts, continus, entrepris par l'ensemble des acteurs locaux permettent de maintenir ce climat serein. Car ici, bien au-delà du seul dogme Sécurité/Prévention, l'on mène, au quotidien, dans tous les domaines, des actions qui concourent à la cohésion sociale autant qu'à la tranquillité publique. Enquête.



Créé en 1983, le Centre social constitue un acteur majeur du bien-vivre blanzinois. Financé par la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales via le Contrat Social (voir Blanzly mag n°53), la structure municipale agit en direction de tous les Blanzinois autour d'un projet fort : agir pour le bien commun avec les habitants eux-mêmes. C'est d'ailleurs à partir des souhaits et des attentes de la population, recueillis via une enquête, que les orientations du projet social ont été élaborées pour la période 2014/2018. "Si la participation des habitants subordonne l'agrément et donc le financement de la CAF, explique Arcange MONNIELLO, Directeur du Centre, c'est de toute façon notre manière d'agir depuis longtemps. Au-delà de la possibilité de venir découvrir et pratiquer des activités, nous recherchons l'implication des habitants à plusieurs niveaux, dans la préparation et le suivi des projets, dans la vie du territoire mais également par leurs retours concernant l'offre de services. Les équipes l'ont parfaitement compris et intégré dans leur posture et leur pratique". Au quotidien, chaque secteur (enfance, jeunesse, familles) recueille ainsi la parole des usagers pour ajuster les projets et les propositions. À cet égard, la politique d'inscription aux activités témoigne de cette volonté et de cette logique : il faut venir physiquement au Centre, pas d'inscription par téléphone ou par mail. "C'est essentiel, ce premier contact, il faut rencontrer les gens en vrai. Nous pouvons ainsi discuter de nos propositions mais également de notre démarche", insiste Arcange MONNIELLO avant d'ajouter : "Cette participation des familles à la vie même du Centre social progresse, cela se traduit très concrètement par une présence dynamique et une réelle contribution de leur part lors de l'organisation d'événements. Autre exemple, les habitants-relais, des mamans très



Arcange MONNIELLO

investies, constituent aussi des vecteurs d'information indispensables dans les quartiers."

Accompagner les évolutions de la société

Le Centre social est bien sûr le témoin des évolutions sociétales. "Nous restons attentifs et accompagnons les changements de la société qui peuvent affecter nos missions et exigent de modifier notre approche et notre pratique. Si rendre possibles des activités, des loisirs, des apprentissages pour les enfants de familles à revenus modestes fait partie des immuables de nos missions, en revanche ces familles-là changent. Le rapport des enfants et des jeunes avec le monde adulte aussi. On compte notamment de plus en plus de familles monoparentales (à l'essentiel des femmes), ce qui bouleverse le déroulement de la journée, son organisation et les postures à adopter. La formation des équipes d'animation doit être continue pour s'adapter : il faut être accueillant mais ne pas juger la situation des familles. C'est indispensable pour apporter des réponses éducatives qui tiennent compte de ces nouvelles réalités", explique Arcange MONNIELLO.

Pour répondre à ces enjeux, le Centre développe, avec la plateforme familles, un travail autour de la parentalité, des temps d'échanges et d'information, en plus d'un travail sur l'accès aux droits en collaboration avec les partenaires associés au territoire. Autant d'actions qui participent de la cohésion sociale au même titre que les interventions en direction des enfants en périscolaire, dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP) ou du temps libre...

Jouer l'atout de la jeunesse

Avec l'Espace Jeunes, le Centre Social propose un lieu et des temps dédiés au public des jeunes ados. Ouvert tous les jours jusqu'à 22h et jusqu'à minuit les vendredi et samedi, L'Espace Jeunes est par ailleurs doté d'un Conseil de l'Espace, conseil consultatif qui permet aux jeunes de s'investir. Ils peuvent proposer de nouvelles orientations, de nouvelles actions qui nourrissent le projet de l'Espace Jeunes. Autre axe d'intervention : "nous réalisons depuis tou-

jours, « un travail de rue ». Les animateurs vont à la rencontre des jeunes Blanzinois là où ils sont, dans les lieux qu'ils investissent naturellement. Cette démarche pro-active ne surprend jamais les jeunes, parce que nos animateurs font partie intégrante de l'espace public et donc de leur paysage quotidien. C'est ce qui permet l'efficacité du dispositif. En plus de conserver un lien constant et confiant avec la jeunesse, quand ce travail est fait de manière optimale, toutes les propositions du secteur jeunes s'en ressentent très positivement : séjours, activités tournent à plein régime. C'est aussi immédiat que ça. C'est donc un maillon essentiel de la vie du secteur jeunes."

Enfin, les chantiers-jeunes conçus en partenariat avec la Ville et l'OPAC, offrent des opportunités de reconnaissance individuelle et collective.



"Les travaux réalisés sur les bâtiments du logement social par les jeunes leur permettent d'obtenir une bourse qui valorise leur travail et implique un autre regard de la part des habitants concernés. Cet enjeu de la représentation des uns sur les autres est une donnée essentielle, souvent insuffisamment considérée. Enfin, pendant les périodes de vacances, nous recrutons aussi entre 25 et 30 jeunes vacataires qui sont animateurs auprès des enfants. C'est aussi une autre réponse très concrète apportée par la municipalité de Blanzay aux attentes de la jeunesse", souligne Arcange MONNIELLO.



Citoyens de demain

"Chaque année, le Centre social qui compte une vingtaine de professionnels (animateurs, personnel administratif et entretien) accueille environ mille personnes, parmi lesquels se trouvent nos futurs responsables et dirigeants. Et, au-delà, nous agissons pour tous les enfants et les adolescents d'aujourd'hui qui seront les citoyens de demain. Si nous voulons conserver cette qualité du vivre ensemble blanzinois, nous devons leur transmettre les outils et les valeurs pour poursuivre cette ambition collective", conclut le Directeur.

Garantir la tranquillité publique

Autres éléments du vivre-ensemble, les actions destinées à assurer la tranquillité publique et le respect entre tous avec, au premier chef, le travail quotidien de la policière municipale, Cathy LAGAE. "Nous rencontrons essentiellement des problèmes de voisinage qui, la plupart du temps, ont pour origine le manque de considération que l'on a pour son environnement immédiat : nuisances liées au bruit des tondeuses, à la fumée des feux de jardin, etc. Rien de dramatique, mais des incivilités qui entraînent des conflits de voisinage qui peuvent parfois dégénérer. Le rappel aux règles doit être incessant." Dans un autre cadre, la lutte contre les incivilités commises par les plus jeunes se traduit aussi par des convocations, avec les familles, dans le bureau du Maire, avec, à la clef, des travaux d'intérêt général. Un moyen efficace et utile de reposer ces règles du vivre-ensemble. La policière municipale et son collègue Aurélien, jeune emploi avenir,



sont aussi chargés de sécuriser les entrées et sorties d'école : "Cela veut dire, faire traverser les enfants - de l'école René Picard en particulier - et gérer le stationnement sauvage qui peut engendrer des situations de dangerosité". Si la policière municipale est aujourd'hui habilitée à verbaliser (voir aussi 3 questions à...), elle privilégie le dialogue avec les habitants. Un dialogue et une veille constante qui s'est également traduite par des patrouilles nocturnes, accompagnée par des élus. Enfin les différents dispositifs mis en œuvre (vigilance cambriolage, opération tranquillité vacances ou vidéosurveillance) complètent l'action de la Police nationale en matière de sécurité des personnes et des biens.

Sécurité routière

La vitesse excessive des véhicules constitue une problématique préoccupante. Pour y répondre, trois axes sont développés : les actions de prévention –sur voie publique avec la Police nationale, à l’occasion d’événements avec la Prévention Routière et en direction des plus jeunes*- ; les actions de répression grâce à la parfaite coopération développée avec le Commissariat de Police nationale et les opé-

rations de contrôle effectuées régulièrement à la demande de la Ville ; les aménagements destinés à réduire physiquement la vitesse des véhicules ou à sécuriser la circulation. Parmi ceux-là, on note la sécurisation des abords de l’école Lucie Aubrac, la sécurisation de la traversée piétonne route de Montcenis, la création de stationnements en chicane rue des Communautés, la limitation de vitesse et le rétrécissement de chaussée carrefour de la Croix des

Mats, ou l’allongement de la bretelle d’entrée sur la RCEA qui facilite notablement l’insertion des véhicules dans la circulation.

**Deux animateurs du Centre social ont été formés pour être habilités à dispenser des actions de prévention routière. Dans le cadre des NAP, il existe également un module sécurité routière avec l’UVB qui fait passer le permis vélo et un module d’initiation aux premiers secours avec le SDIS (voir aussi Blanzly mag 53).*



Plan Communal de Sauvegarde : anticiper des réponses

La Ville dispose d’un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Destiné à organiser la réponse publique, le PCS assigne à chaque acteur son rôle et sa mission en cas de catastrophe (inondation par exemple) ou d’accident majeur (d’un transport de matière dangereuse par exemple).

Aujourd’hui, la Ville souhaite rentrer dans la mise en pratique de ce document d’organisation et engager un travail de réflexion et de coordination avec les responsables d’équipements recevant du public, au premier rang desquels les écoles, la crèche, les résidences de personnes âgées et les établissements spécialisés. “Si chaque structure dispose de son propre plan, il s’agit de le mettre en cohérence avec notre PCS. Au-delà, cela doit conduire à nous poser des questions très concrètes : en cas d’accident majeur, comment évacue-t-on des enfants d’une école ou a fortiori d’une crèche ?”, explique-t-on à la Direction Générale des Services de la Ville.

Pour commencer de répondre à ces questions, un calendrier de travail sera proposé aux directeurs d’école et des actions de sensibilisation menées dans les établissements. “C’est ce souci d’efficacité, de cohérence et de réponses opérationnelles qui nous anime, souligne-t-on en Mairie. Il s’agit d’instaurer des réflexes, y compris d’ailleurs dans tous les services municipaux. À titre d’exemple, le moindre incident (fuite de gaz, incendie de logements) peut nous conduire à évacuer, accueillir, nourrir ou héberger temporairement des sinistrés”. Si les accidents ne sont évidemment jamais souhaitables, ils ne doivent pas non plus rester en dehors de nos préoccupations.



3 questions à Roger MONTEL, Adjoint à la proximité, au suivi des travaux et de l’entretien du patrimoine communal.



Blanzly Magazine : Les enquêtes et les chiffres de la Police Nationale indiquent que Blanzly semble plutôt épargnée par la question de l’insécurité. Quelle est la recette miracle ?

RM : Il n’y a pas de miracle, il y a une volonté collective et des efforts constants. Notre mission, en tant que Ville, c’est de mettre en synergie tous les acteurs, tous les leviers qui permettent ce bien-vivre blanzlynois auquel nous sommes tous attachés. Cela veut dire ne laisser personne sur le bas côté, cela veut dire œuvrer concrètement au quotidien à l’égalité devant la loi, en termes de devoirs comme en termes d’accès aux droits. C’est une tradition de solidarité que chacun a su et doit conserver vivace. En ce sens, nous sommes convaincus que l’ordre public, c’est d’abord la cohésion sociale. Pour le reste, quand des rappels à la règle commune sont nécessaires, nous agissons sans état d’âme. Faire sanctionner par la Police nationale un automobiliste qui roule à 100 km/h sur une rue empruntée par des enfants ne me pose aucun problème idéologique.

BM : À ce titre, Blanzly connaît d’ailleurs des problèmes récurrents de vitesse comme de stationnement sauvage... Quelles actions sont-elles menées pour améliorer la situation ?

RM : Cela passe par une prise de conscience de chacun, évidemment, et par une intervention des forces de police avec lesquelles nous entretenons d’excellents rapports. Nos demandes régulières de contrôle de vitesse sont suivies d’effets, et les contrevenants sont verbalisés. Par ailleurs, nous avons également engagé une politique d’aménagements de nature à restreindre la vitesse des véhicules. Quant au stationnement, qui a longtemps, disons-le, bénéficié d’une certaine tolérance à Blanzly, nous avons engagé une campagne de communication pour avertir que prochainement, notamment aux abords des écoles, ce ne seront plus des papillons d’information apposés aux pare-brise des véhicules, mais des procès-verbaux. Désormais, la policière municipale a en effet, en vertu de l’évolution législative, le droit de les dresser.

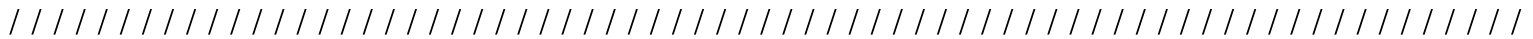
BM : S’agit-il d’une nouvelle source de recettes pour la commune ?

RM : Certainement pas. Nous souhaitons lutter efficacement contre le stationnement dangereux ou gênant qui, par exemple, oblige une maman avec poussette ou une personne en fauteuil roulant à emprunter la chaussée plutôt que le trottoir. C’est là notre seul objectif. D’ailleurs, les recettes de contraventions dressées par la police, fût-elle municipale, vont aux caisses de l’État. Les communes n’en perçoivent pas le moindre centime.



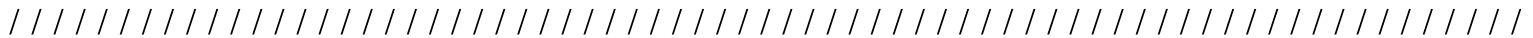
Seize mois après sa mise en place, la majorité municipale peut tirer un bilan positif de l'analyse comparative entre : les propositions faites lors de la présentation de son programme BLANZY 2014/2020 et les actions ou réalisations faites à ce jour. Dans le domaine commerces et artisanat, un Salon des Savoirs et Savoir-faire Blanzinois qui s'est déroulé en juin a permis de créer des liens entre les commerçants et artisans, les Blanzinois et la municipalité. Lors du Marché des Producteurs de Pays, le Maire et les élus ont eu des contacts positifs avec les exposants dans le but d'étoffer le marché de Blanzzy et éventuellement de créer une boutique de produits locaux. Le magasin Atlas a été racheté, l'étude de la mise en place d'une repasserie se concrétise. Dans le cadre de la démocratie participative, comme annoncé, les réunions de proximité ont été mises en place dans les quartiers et permettent un dialogue direct entre les habitants et les élus. Dans le domaine social, des passerelles ou conventions ont été mises en place avec Pôle emploi, " Les écureuils du panier ", " Là où le regard ne porte pas " etc. Redessiner la ville est aussi un des projets qui commence à émerger. Différentes réunions publiques avec présentation de projets ont eu lieu.

Jean-Louis SAVETIER, Groupe Majoritaire



Lors du conseil municipal du 12 novembre 2014, M. MARTI, président de la CCM, nous a présenté le bilan d'activité de l'année 2013. La délégation à VEOLIA de la gestion de l'eau et de l'assainissement se termine en novembre 2017. J'ai donc demandé à M. MARTI s'il comptait continuer en délégation ou passer en régie publique. Il a répondu que des experts étudiaient la situation et qu'après analyse de ces études, il prendrait sa décision et l'exposerait lors de réunions publiques. Ne pourrait-on pas utiliser le même principe que pour les transports où l'on a demandé leur avis aux usagers avant de décider ? L'eau vitale doit être gratuite. On ne devrait pas payer les premiers mètres cubes consommés. On doit moduler les tarifs en fonction de la consommation. Le prix de l'eau ne doit rémunérer que les installations et les techniciens ; pas les actionnaires ! Aller vers une régie publique pour améliorer la qualité du réseau sans augmenter la facture est sans doute une lourde charge pour la CCM mais elle a déjà les installations. La gestion publique est une solution plus transparente et moins onéreuse. De nombreuses communes l'ont déjà fait et s'en félicitent comme Paris, Lyon, Grenoble...

Catherine LONJARET, Groupe minoritaire *Une Nouvelle Équipe pour Blanzzy*



Rendons hommage à nos deux démissionnaires Marie Thérèse BUTTIGNOL pour raison de santé et Valérie LANGNER pour raison professionnelle. Elles ont apporté leur activité pour défendre nos valeurs. Monsieur le maire constate la forte progression du Front National à Blanzzy aux élections départementales, il en conclue qu'il faut développer davantage les actions sociales en faveur des habitants défavorisés alors qu'il dépense déjà plus de 160 000 € pour " aider " les jeunes. Pour 100 € de dépenses, la commune en affecte 59 € pour les jeunes et seulement 0,50 € pour les seniors. A-t-il bien compris le message des électrices et des électeurs Blanzinois ? Malgré les baisses de dotations de l'état, la commune continue à distribuer des subventions à qui en demande et des abattements de taxe d'habitation à qui en bénéficie déjà, sans aucun souci d'économies à réaliser. Nous constatons que Le conseil pluriel souhaité par M. Le Maire est mis à mal par des opinions divergentes au sein de sa majorité Une permanence de notre groupe pour être à votre écoute est assurée tous les premiers vendredis du mois à partir de novembre de 17h30 à 18h30, dans notre local à la maison des sociétés derrière la mairie.

Christian CATON, Groupe minoritaire *Une nouvelle étape pour Blanzzy*



Rentrée scolaire

Quoi de neuf sur les NAP ?

Trois après-midis par semaine, les lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45, les enfants scolarisés sur Blanzly bénéficient des nouvelles activités péri-éducatives (NAP). Réparties en six pôles d'activités (trois en maternelle, trois en primaire), ces NAP se tiennent sur différents sites de la ville, aux Rompois et au centre ville. Rencontre avec Martine SERVY, responsable de l'accueil de loisirs et référente de la mise en place des NAP.



Pour les maternelles

Tout est mis en œuvre pour rendre les enfants acteurs de leurs choix et développer leur autonomie. Ainsi, chaque jour les élèves de maternelles sont invités à choisir eux-mêmes quatre activités parmi celles proposées : “Les enfants peuvent choisir entre du sport, de la musique, une activité créative autour d'une thématique donnée, de la lecture...” énumère Martine SERVY. Elle précise : “Nous proposons également aux enfants des activités dites de libre jeu. Mais attention, cela ne signifie pas que les enfants font ce qu'ils veulent pendant l'heure de NAP. Au contraire, c'est un temps

très encadré par les animateurs et les enfants sont invités à partager des jeux de coopération”. A noter que conformément à la volonté de l'équipe municipale, ces NAP sont gratuites.

Pour les primaires

Les élèves scolarisés en primaire peuvent choisir entre plusieurs packs. Martine SERVY explique : “Nous essayons de proposer dans les packs, des activités complémentaires. Dans les propositions en direction des primaires, on retrouve un pack avec du sport, réservé plutôt aux 10/12 ans, que nous avons rattaché à la notion de bien-être avec des notions de diététique en

Agis pour tes Droits, qu'est-ce que c'est ?

« Agis pour tes Droits », est une action de promotion des Droits de l'Enfant, qui vise à informer les enfants et les adolescents sur les droits essentiels à la dignité humaine et à l'exercice de la citoyenneté. Le concours d'affiches international, organisé par les Francas, a pour objectifs de donner aux enfants et aux adolescents des supports permettant d'exprimer un avis relatif à ces droits, une possibilité de réflexion sur la vie sociale, assemblage de droits et de devoirs. Il rassemble des acteurs éducatifs divers dans un projet relevant de l'Éducation populaire. Il facilite l'appropriation de la convention internationale par une démarche active d'élaboration et de diffusion d'un message, par des actions concrètes, accessibles et mobilisatrices. Il est ouvert à toute personne, mineure ou majeure participant de façon individuelle ou collective. Le concours est organisé sous le patronage du ministère de l'Éducation nationale et avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Plus de renseignement : www.agispourtesdroits.org

complément, des activités ludiques, des activités culturelles et enfin des activités créatives où l'on vise le développement de la motricité fine. Un autre pack a été créé cette année que nous avons appelé le Pack Petit Citoyen. Il s'agit d'un ensemble d'activités où l'on travaille le regard porté sur la société, sur la loi et sur la différence à travers le jeu". Dans ce pack il est proposé aux enfants de participer à l'action Agis pour tes droits des Francas (cf. encadré page 13), de rencontrer le maire, son équipe, de visiter la mairie et d'organiser des débats philosophiques autour de la citoyenneté. "Il y a également un temps prévu pour découvrir la presse et les mots qui font l'actualité. L'idée étant de développer l'esprit critique des enfants" précise Martine SERVY.

Réintroduire les jeux de cours

C'est un pack commun aux petits et aux grands. "Voilà plusieurs années que nous observons une montée de la violence dans les cours de récréation, notamment sur le temps méridien. Certains enfants ne savent plus jouer et même un objet aussi ludique qu'un ballon peut être utilisé comme projectile plutôt que comme élément de jeu" explique Martine SERVY. Elle ajoute "Nous nous sommes beaucoup questionnés sur



les raisons de ce phénomène et nous faisons le pari de rendre les élèves acteurs de la récréation tout en réhabilitant certains jeux de lancer, de chat ou de ballon". Ainsi dans ce pack une réflexion sera aussi engagée en parallèle, avec les enfants et certains enseignants de l'école Lucie Aubrac autour du réaménagement de la cour pour encourager le jeu actif. "C'est une idée que nous avons eue en observant ce qui se faisait au Canada avec le dispositif Veille Action" précise Martine SERVY.

École Charbonnière - Jean Régner Une nouvelle directrice



L'école maternelle Charbonnière-Jean Régner fonctionne actuellement sur deux sites : 2 classes sur le site de Jean Régner et 3 classes à la Charbonnière. Une réflexion est menée pour les regrouper sur un seul site à moyen terme. Pour cette rentrée 2015, l'école accueille une nouvelle directrice. Professeur des écoles en classe de CP à l'école René Picard depuis plus de 15 ans, c'est Nelly MONNERET qui endosse le rôle de directrice. La directrice a commencé sa carrière en Seine-Saint-Denis dont elle retire des expériences très riches empreintes de travail d'équipe et de belles rencontres. Des compétences que cette amatrice de littérature suédoise souhaite désormais mettre au service d'un projet et d'une équipe qui a d'ores et déjà à gérer pas moins de 116 élèves et 5 classes.



Des activités qui tournent sur la ville

"Pour l'organisation des NAP, l'année scolaire est divisée en six périodes. À chaque période, on essaie de faire tourner les activités sur les différents sites. Une méthode qui permet à chaque petit blanzinois inscrit aux NAP d'avoir accès aux mêmes activités", conclut Martine SERVY. Pour cette année, l'effectif global des NAP est le suivant : lundi 266 - mardi 285 - jeudi 294.



Rentrée 2015 Effectifs scolaires

Pour cette année scolaire, la ville compte 607 élèves scolarisés en maternelles et primaires répartis sur l'un des quatre groupes scolaires blanzinois. Avec 184 élèves et 9 classes, c'est l'école primaire Lucie Aubrac qui comptabilise le plus d'élèves, suivie de l'école maternelle Charbonnière - Jean Régner et de ses 116 élèves. L'école primaire Jean Régner et l'école maternelle Lucie Aubrac affichent des effectifs comparables puisque l'école primaire compte 108 élèves et la maternelle, 106. "Last but not least", l'école Primaire René Picard accueille quant à elle 93 élèves. Avec de tels effectifs, pas étonnant que l'école à Blanzly représente le troisième budget de la commune avec 925 776 €, juste derrière l'administration générale (1 488 064 €) et la restauration scolaire (1 728 791 €). En effet, pour le personnel en charge des écoles (ATSEM, administratifs, techniciens) il faut compter plus de 500 000 euros par an et pour le reste (le fonctionnement, les investissements...) la ville a prévu en 2015 un peu plus de 420 000 €.

Travaux dans les écoles

Cet été, les écoles élémentaires Lucie Aubrac et Jean Régner ont bénéficié d'aménagements dont profitent les enfants depuis la rentrée. A l'école élémentaire Jean Régner, environ 1 000 € ont été investis pour la remise en peinture du portail principal et des poteaux du préau à vélo, ainsi que pour la modification de l'installation électrique et l'acquisition d'un bureau dans la salle de musique. A l'école Lucie Aubrac, l'investissement s'élève à 10 000 € et a permis la pose de deux bancs dans la cour de récréation et la rénovation de trois autres déjà existants. Deux portes d'accès ont également été remplacées et deux chauffe-eau électriques ont été installés pour prendre le relais de la chaudière lorsque cette dernière est éteinte, en période estivale.



Journées du patrimoine 2015 Visites guidées et expositions maison



Le 20 septembre dernier, la Mairie ouvrait ses portes à l'occasion des traditionnelles journées du patrimoine. Venus d'un peu partout en Bourgogne et des régions voisines, une centaine de visiteurs ont défilé à Blanzly. Parmi les actions proposées sur ces journées, on trouvait notamment une visite guidée du centre ville et une exposition préparée par des habitants passionnés d'histoire, de leur ville.

“C'est le résultat de plusieurs mois de travail”, confie Eric MENY, l'un des Blanzinois et conseiller municipal qui a pris sur son temps pour préparer une exposition présentée à l'occasion des journées du patrimoine 2015. Avec Robert CHEVROT et Josette DUBAND, ils ont en effet effectué un travail de collecte auprès des archives municipales et des habitants : “Grâce à ce travail de fourmi, nous avons pu collecter une centaine de cartes postales que nous avons numérisées. Elles représentent diverses parties de la ville et montrent Blanzly telle qu'elle était dans le passé. Tout notre travail sur l'exposition a consisté à mettre en regard une photographie ancienne et une plus récente pour voir comment la ville a évolué” (cf. photos des abattoirs ci-dessus). C'est comme ça que l'on s'aperçoit qu'à l'époque où les mines étaient encore en activité, Blanzly comptait une vingtaine de “bistrotts” et une quinzaine d'épiceries, mais aussi un photographe, un bourrelier, une salle de danse, plusieurs coopératives, etc. Un travail tout particulier a par ailleurs été mené sur la rue principale où l'histoire de certaines maisons est retracée : “Nous avons tenté



autant que possible de retrouver les propriétaires successifs des maisons et l'usage qu'il en était fait. Grâce aux connaissances historiques de Robert CHEVROT et de Josette DUBAND nous avons pu organiser deux visites guidées de

cette rue avec des éléments et des anecdotes dont certaines remontent au moyen-âge”, explique encore Eric MENY. Cette visite se concluait en mairie par la visite de l'exposition. Une belle journée en somme. Les journées du patrimoine terminées, que faire de tout ce matériel ? Eric MENY a la réponse : “Nous continuons notre travail. Nous recherchons tous les documents, photos, textes, lithographies, qui nous permettraient de reconstituer l'histoire de Blanzly. Si des habitants reçoivent cet appel, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter via la mairie. C'est souvent dans les albums photos familiaux qu'on trouve des perles ou des indices qui permettent d'avancer, rappelle Eric MENY. Et puis, bien entendu, nous pensons éditer notre travail sous la forme d'un livre pour transmettre l'histoire, mais ça c'est pour la suite ! En attendant, nous profiterons de l'hiver pour préparer une nouvelle exposition...”. A noter que pendant le week-end des journées du Patrimoine, ce Musée de la Mine a accueilli près de 700 visiteurs.



